

Démarche : CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026
Organisme : CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE SAONE ET LOIRE (CAF 71)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

<cp> Ceci est un formulaire électronique qui vous permet de compléter une demande de subvention d'investissement à destination de la Caf de Saône et Loire pour des projets portant sur les Relais Petite Enfance (RPE). </p>

Les aides à l'investissement permettent de soutenir les porteurs associatifs, collectivités, établissements publics et entreprises, pour des projets de création, d'aménagement - rénovation, ou de transplantation d'un RPE.

Les éléments pris en compte lors de l'examen des demandes de financement :

- La nature du projet en lien avec les domaines d'intervention de la Caf,
- La réponse à un besoin de territoire et la complémentarité avec l'offre des services existants sur le département,
- La viabilité du projet
- Un projet co-financé

Montant de l'aide :

- 80% maximum des dépenses éligibles plafonnées ou 50% selon l'extension du nombre d'Etp
- Montant plancher du financement : 1 500€ pour les collectivités

Attention : Vous devez compléter au préalable le dossier socle de renseignements administratifs, sur le site démarches simplifiées, avant de réaliser cette démarche.

Pour consulter le guides des aides aux partenaires

:https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/Nos_publications/guide_partenaires.pdf
Merci de contacter votre conseillère de territoire avant tout dépôt de dossier :

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

AVANT-PROPOS

La Caf de Saône et Loire est à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre harmonieuse des politiques portées par la branche Famille, avec une attention particulière aux plans d'action des Conventions Territoriales Globales.

Notre soutien vise à vous aider à :

- Vous adapter en continu aux évolutions et mutations de la société (changements des modèles familiaux, nouvelles problématiques, enjeux du numérique, transition écologique, etc.);

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

- Prendre en compte les réalités et spécificités de votre territoire, de manière résolue (ruralité, inclusion des personnes en situation de handicap, etc.) ;
- Favoriser un développement équilibré des services sur l'ensemble du département et améliorer leur qualité.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Le RPE bénéficie d'un accompagnement méthodologique, technique et financier de la part de la CAF dès lors que le Conseil d'administration valide le projet de fonctionnement et accorde un agrément pour une durée de 5 ans maximum.

Un point de vigilance, le porteur de projet s'engage à ne pas modifier et à maintenir la destination sociale de l'équipement pendant une période de 15 ans.

Pour toute question concernant les dates de réalisation de votre investissement, nous vous invitons à contacter votre conseiller en développement territorial :
https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

- **IMPORTANT** : Pour que votre dossier soit recevable, les travaux et/ou les achats ne doivent pas avoir été commencés avant la date de dépôt de votre dossier, ni terminés avant le passage en Commission d'action sociale.

Avant tout dépôt de dossier, merci de consulter les indications suivantes :

Pour consulter le barème national 2026 PIAJE / FME :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/078/documents/partenaires/Bareme%202026%20version%20nov%202025.pdf>

Pour consulter la circulaire nationale PIAJE:

https://caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Nous_connaitre/qui%20sommes%20nous/Tex tes%20de%20r%C3%A9rence/Circulaires/2025/C-202025-209.pdf

Merci de contacter votre conseiller de territoire avant tout dépôt de dossier.

PREALABLE OBLIGATOIRE: DOSSIER SOCLE

Il est nécessaire de compléter préalablement le dossier socle 2025 sur la plateforme démarches simplifiées. Le dossier socle est à compléter 1 fois par an par gestionnaire : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-71-dossier-socle-donnees-administratives-2026>.

Le dossier socle est à compléter 1 fois par an et par gestionnaire.

Nom du projet :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Etes-vous un nouveau partenaire de la Caf de Saône et Loire ?

Il est impératif de prendre contact avec un Conseiller de territoire de la Caf avant toute nouvelle demande :
https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

Cochez la mention applicable

Oui

Non

LE GESTIONNAIRE

Statut du gestionnaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Collectivité territoriale (Mairie, etc), Etablissement public administratif (CCAS, etc)
- Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)
- Association - Mutuelle - Comité d'entreprise
- Entreprises - Groupements d'entreprises

Nom du gestionnaire :**Adresse du gestionnaire :**

LE REFERENT DU PROJET

Civilité du référent du projet

- Mme

- M.

Nom et prénom du référent du projet :**Fonction du référent du projet :****Téléphone du référent du projet :****Adresse électronique du référent du projet :**

PROJET

Territoire cible du projet

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communauté urbaine Le Creusot Montceau-lès-Mines
- Communauté d'agglomération Le Grand Chalon
- Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération
- Communauté de communes Le Grand Charolais
-

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

- Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom
- Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme
- Communauté de communes Terres de Bresse
- Communauté de communes Mâconnais - Tournugeois
- Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne
- Communauté de communes du Clunisois
- Communauté de communes Saône Doubs Bresse
- Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise
- Communauté de communes Entre Saône et Grosne
- Communauté de communes Bresse Revermont 71
- Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais
- Communauté de communes Bresse Nord Intercom
- Communauté de communes de Marcigny
- Communauté de communes du Canton de Semur-en-Brionnais
- Département de Saône et Loire
- Communes

Précisez les communes concernées:

Nom de la structure concernée par le projet :

Adresse de la structure concernée par le projet :

Votre projet se situe en :

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

FRR : France Ruralités Revitalisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 QPV FRR Aucun

Type de projet concerné par la demande :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

- Aménagement - rénovation d'un RPE
- Transplantation d'un RPE existant sur un autre site
- Aménagement d'un local existant non affecté préalablement à l'usage d'un RPE

Extension du nombre ETP prévue :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Extension du nombre d'Etp supérieur ou égal à 50%
- Extension du nombre d'Etp inférieur à 50% ou pas d'extension

Quels sont les constats et les besoins identifiés? Comment ont-ils été identifiés ?

(Demandes exprimées par les assistants maternels, les parents, etc)

Description de votre projet et des travaux:

Détails des travaux et aménagement prévus, motifs, opportunité géographique ...

Objectifs de votre projet:

Quel est le public cible de votre projet? En quoi votre projet répond-il à ses besoins ?

Votre projet prend-il en considération les enjeux de la transition écologique?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

De quelle manière et quel en est le surcoût éventuel?

FONCTIONNEMENT

Descriptif synthétique du fonctionnement actuel de la structure:

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

Le RPE sera-t-il itinérant ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel sera le rayonnement du RPE ? (Préciser les communes concernées).

Quels seront les jours et les horaires d'ouverture ?

En cas de création, veuillez nous indiquer une estimation.

Indiquez le nombre d'équivalents temps plein actuel ?

Indiquez le nombre d'équivalents temps plein prévisionnel après travaux ?

Est-ce que le RPE s'engage (ou s'engagera) dans une mission renforcée prévue par la circulaire 2021-014 :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Le guichet unique

L'analyse de la pratique

La promotion renforcée de l'accueil individuel

Aucune

Ce projet fait-il partie d'un plan d'action CTG ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

CALENDRIER DU PROJET

Date prévisionnelle de démarrage des travaux ou date d'achat

Date prévisionnelle de fin des travaux :

Quelles sont les échéances qui rythment votre projet ? (Précisez les dates ou nombre de mois en fonction des grandes étapes du projet).

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

Date prévisionnelle d'ouverture au public
(Délais de 48 mois après conventionnement)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Est-ce que votre organisme ou collectivité récupérez la TVA ?

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui récupèrent la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- HT si vous récupérez la TVA
- TTC si vous ne récupérez pas la TVA

Coût du projet d'investissement

Attention : si vous récupérez la Tva, merci de renseigner le montant HT.

Montant de la partie gros œuvre du projet

Construction, Ravalement, Couverture, Extension, Charpente, Photovoltaïque, Fondations spéciales, Menuiseries, Terrassement, Dallages, VRD ...

Montant de la subvention sollicitée auprès de la CAF

Le montant ne doit pas excéder 80% du budget total (hors contributions volontaires).

Montant du co-financement :

Le montant du co-financement doit être de 20% minimum.

Type de co-financeurs :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Etat
- Région
- Conseil Départemental
- Communes/EPCI
- ARS
- Auto-financement
- Autres

Si autres, veuillez préciser :

Veuillez indiquer toutes informations complémentaires qui vous semblent pertinentes (une note d'opportunité peut

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Annexe déclaration d'intérêts

Veuillez imprimer, compléter et redéposer le document en PJ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- En cas d'existence d'intérêts

En cas d'existence d'intérêts : Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien comparable, ou que le prix de cession du terrain ou du local au promoteur par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le promoteur est conforme au prix du marché pour un bien comparable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Annexe attestation sur l'honneur de probité datée et signée

Veuillez imprimer, compléter et redéposer le document en PJ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement prévisionnel du projet d'investissement (signé de la personne habilitée)

Plan détaillant : d'une part le coût de l'opération (toutes taxes comprises) et d'autre part, les financements obtenus ou sollicités

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel 1ère année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Veuillez indiquer l'année de fonctionnement sur le budget

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel 2e année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Veuillez indiquer l'année de fonctionnement sur le budget

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel 3e année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Veuillez indiquer l'année de fonctionnement sur le budget

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formulaire Monenfant.fr

CAF 71- Appel à projet investissement RPE 2026

A compléter et à transmettre en format EXCEL

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération

Devis, plans ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur

Je certifie l'exactitude des renseignements transmis.

Cochez la mention applicable

Oui

Non